

Pour diffusion immédiate

9 décembre 2019

Taxer les multinationales : L'ICRICT appelle à un impôt minimal mondial ambitieux

Depuis sa création en 2015, l'ICRICT appelle à mettre fin à la course néfaste vers le bas des taux d'imposition des sociétés et au déplacement artificiel des bénéfices des sociétés vers des juridictions à faible taux d'imposition en fixant un plancher aux taux d'imposition et en attribuant les bénéfices imposables aux juridictions où l'activité économique réelle a lieu. C'est pourquoi nous nous félicitons des discussions en cours au sein du « [Cadre inclusif](#) » de l'OCDE, un groupe de 135 pays du monde entier, y compris des économies en développement, pour établir un impôt minimum effectif sur les sociétés au niveau mondial.

Les propositions constituent [la deuxième partie, appelée « Pilier 2 »](#), d'une révision des règles fiscales mondiales par l'OCDE pour relever les défis de la taxation des entreprises multinationales à l'ère numérique. Auparavant, l'OCDE [avait présenté en octobre \(« Pilier 1 »\)](#) une proposition limitée visant à réviser des règles centenaires pour imposer les multinationales. [L'ICRICT a répondu à cette proposition](#), estimant qu'elle n'était pas suffisamment ambitieuse et équitable pour tous les pays.

L'ICRICT se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de répondre à la demande de contribution de l'OCDE sur la « Global Anti-Base Erosion Proposal ("GloBE") - Pillar Two ».

[Vous pouvez lire notre contribution ici](#) (en anglais), rapidement résumée ci-dessous.

1) Un impôt minimum global devrait être fixé à un taux convenu de 25%. En effet, ce taux est légèrement inférieur à la moyenne pondérée par le PIB actuelle du taux légal dans les pays de l'OCDE (26 % en 2018), [mais nettement inférieur](#) à la moyenne des pays en développement. Nous sommes préoccupés par la possibilité qu'un taux effectif minimum d'imposition des sociétés beaucoup plus bas devienne le maximum global. Les pays en développement, qui dépendent relativement plus de l'impôt sur les sociétés comme source de recettes publiques, seraient les principaux perdants d'une telle tendance, tout comme les petites et moyennes entreprises des pays développés, qui continueront à payer le plein taux local.

2) Les multinationales devraient payer un niveau minimum d'impôt dans tous les pays où elles opèrent. Cette mesure supprimerait la raison d'être des paradis fiscaux, tout en assurant à tous les États l'accès aux ressources indispensables au développement.

3) Cet impôt effectif minimum devrait être appliqué à tous les bénéficiaires, sans déduction des pratiques fiscales dommageables (comme les Patent Box). Cette mesure mettrait fin à une concurrence fiscale agressive et inutile.

4) Tant les pays en développement que les pays en développement devraient être en mesure d'appliquer l'impôt minimum afin d'assimiler les paiements d'érosion à une juridiction à faible imposition avant que le siège des multinationales puisse appliquer l'impôt minimum. C'est extrêmement important pour les pays en développement, car la majorité des sièges des multinationales se trouvent dans les pays développés.

5) Le Secrétariat de l'OCDE doit publier l'analyse de l'impact économique des estimations des recettes par pays selon différentes propositions. Le partage de ces informations est essentiel pour que les législateurs des pays et leurs citoyens puissent comprendre l'impact de la proposition.

Nous exhortons le secrétariat de l'OCDE (et d'autres institutions internationales telles que le Fonds monétaire international) à publier l'analyse de l'impact économique des propositions au titre du premier pilier (où les bénéficiaires des sociétés sont générés à des fins fiscales) et du deuxième pilier (impôt minimum effectif des sociétés au niveau mondial) avant la réunion du Cadre intégré en janvier 2020, ainsi que les données complètes des rapports pays par pays des multinationales. Sans cela, les 135 membres ne peuvent évaluer pleinement s'il est dans leur intérêt de s'engager dans cette réforme.

Tommaso Faccio, le Secrétaire Général de l'ICRICT, **présentera notre proposition aujourd'hui** à l'OCDE. Vous pouvez suivre son intervention lors de la consultation publique sur le Pillier 2 ([voir l'ordre du jour](#)), ce 9 décembre à l'OCDE à Paris, à 11h30-13h00 sur [WebTV OCDE](#).

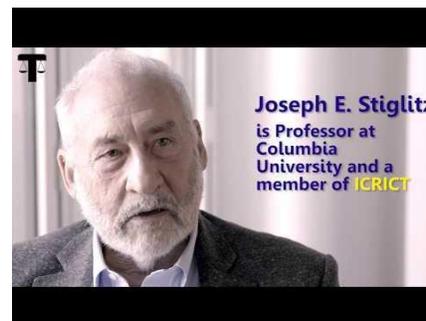
CHIFFRES CLEFS

- Depuis 2000, les taux d'imposition statutaires moyens ont diminué dans les États membres de l'OCDE et dans la plupart des juridictions. [Vous trouverez les chiffres dans les Statistiques de l'OCDE sur l'impôt des sociétés](#) (p. 10).
- Vous trouverez ici [les taux d'imposition des sociétés en vigueur](#) dans le monde entier.
- Certains pays en développement craignent qu'en abandonnant l'arme des incitations fiscales, ils ne puissent plus attirer les investissements des multinationales. Pourtant, l'idée selon laquelle ces mesures incitatives attirent l'investissement est controversée, [selon une étude du FMI](#). En outre, [des études montrent](#) que les incitations fiscales dans les pays en développement se caractérisent souvent par un pouvoir discrétionnaire excessif, un contrôle insuffisant et un manque de transparence.

- Les pays en développement [dépendent relativement plus de l'impôt sur les sociétés](#) comme source de recettes publiques. L'impôt sur les sociétés représente 15% des recettes fiscales totales en Afrique et en Amérique latine, contre 9% dans les pays de l'OCDE.
- Le Département des affaires fiscales du FMI estime [à plus de 500 milliards de dollars](#) par an le montant total des pertes au titre de l'impôt des sociétés liées aux transferts de bénéfices, dont 400 milliards de dollars pour les pays membres de l'OCDE et environ 200 milliards de dollars par an pour les pays à faible revenu.
- Selon l'économiste Gabriel Zucman, [40 % des profits réalisés à l'étranger](#) par les multinationales du monde entier sont transférés artificiellement dans des paradis fiscaux.
- Sur les 28 États membres actuels de l'UE, [17 disposent déjà de Patent Box](#) ou d'un régime d'exemption similaire, qui n'ont aucun impact positif pour les pays. Au lieu de cela, les multinationales étrangères qui délocalisent des actifs incorporels (comme des marques ou de la R&D) vers une société néerlandaise par le biais de ces boîtes de brevets peuvent même bénéficier d'un taux d'imposition effectif presque nul.

Vidéos des commissaires de l'ICRICT (n'hésitez pas à les diffuser)

Regardez **Joseph Stiglitz**, professeur à l'Université de Columbia et commissaire de l'ICRICT, expliquer [pourquoi nous avons besoin d'un taux d'imposition minimal mondial](#) pour mettre fin à la course vers le bas (vidéo 1) et [pourquoi la concurrence fiscale ne fonctionne pas](#) (vidéo 2).



Déclarations des membres de l'ICRICT (n'hésitez pas à les citer) :

Joseph Stiglitz, Professeur à l'Université de Columbia et membre de l'ICRICT :

« Un taux d'imposition minimum global devrait être fixé à un taux comparable à la moyenne actuelle de l'impôt effectif sur les sociétés, qui est d'environ 25%. Dans le cas contraire, les taux mondiaux d'imposition des sociétés convergeront vers le minimum, et ce qui devait être une réforme visant à augmenter l'imposition des multinationales aura l'effet inverse ».

« Les États-Unis et l'UE pourraient et devraient imposer un impôt mondial minimum sur le revenu des sociétés. S'ils le faisaient, d'autres suivraient, mettant fin à cette course corrosive vers le bas où les seuls gagnants sont les multinationales, les perdants sont tous les autres ».

Ricardo Martner, économiste et membre de l'ICRICT :

« De nombreux pays s'inquiètent de l'impact sur l'investissement privé d'un impôt minimum effectif sur les sociétés (et du fait qu'il porterait atteinte à la souveraineté fiscale, bien que de telles décisions émanent de la coopération entre pays plutôt que de l'imposition par le Centre ou le Nord), mais les données empiriques ne montrent pas ces impacts négatifs. En fait, les sondages d'opinion ont placé la question de l'impôt des sociétés au bas de la liste des préoccupations des investisseurs. En outre, chercher à attirer l'investissement privé par le biais d'incitations fiscales réduit la capacité de l'État à investir dans les biens publics, si nécessaires dans les pays en développement ».

Vous pouvez également lire notre rapport « [Réforme de la fiscalité internationale des entreprises : vers une solution équitable et globale](#) » (en anglais), avec un [avis aux médias \(en français\)](#) donnant toutes les explications sur le processus de réforme fiscale.

A propos de l'ICRICT :

La Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises ([ICRICT](#)) a pour objectif de promouvoir une discussion plus large et plus inclusive dans le domaine des règles fiscales internationales –, de considérer les réformes fiscales selon une perspective servant l'intérêt public plutôt que les avantages nationaux, ainsi que d'œuvrer en faveur de solutions fiscales justes, efficaces, durables et favorables au développement.

Contact Presse

LAMIA OUALALOU loualalou@gmail.com + 52 1 55 54 08 09 74 (WhatsApp)